

# #1 METTRE EN VALEUR LES CENTRES BOURGS



## ■ Rénover les façades



### EN QUOI ÇA CONSISTE ?

Parmi les actions transversales issues de l'étude des «Pôles structurants», la rénovation de certaines façades est apparue indispensable à l'enclenchement d'une dynamique positive, vertueuse et très liée entre : investissement public, regain d'attractivité et d'esthétique, investissement privé et reconquête commerciale, pour au final un maintien ou un retour de services en milieu rural.



### POUR QUELS PROJETS ?



Rénovation des façades :

- des immeubles d'habitation des centres bourgs
- des vitrines commerciales si rénovation complète de l'immeuble



### POUR QUELS BÉNÉFICIAIRES ?

Il s'agit de bénéficiaires publics :

- Pays

Et privés :

- Particuliers
- Copropriétaires
- PME et TPE



### À QUELLES CONDITIONS ?



Pour tous les projets de rénovation de façades :

- opérations comprises dans le périmètre « façades » de la commune issu de l'étude des «Pôles structurants »
- exclusion des dossiers recevant une aide « façades » dans le cadre du programme OPAH



Pour les projets de rénovation de devantures commerciales : la rénovation doit concerner l'intégralité de la façade.

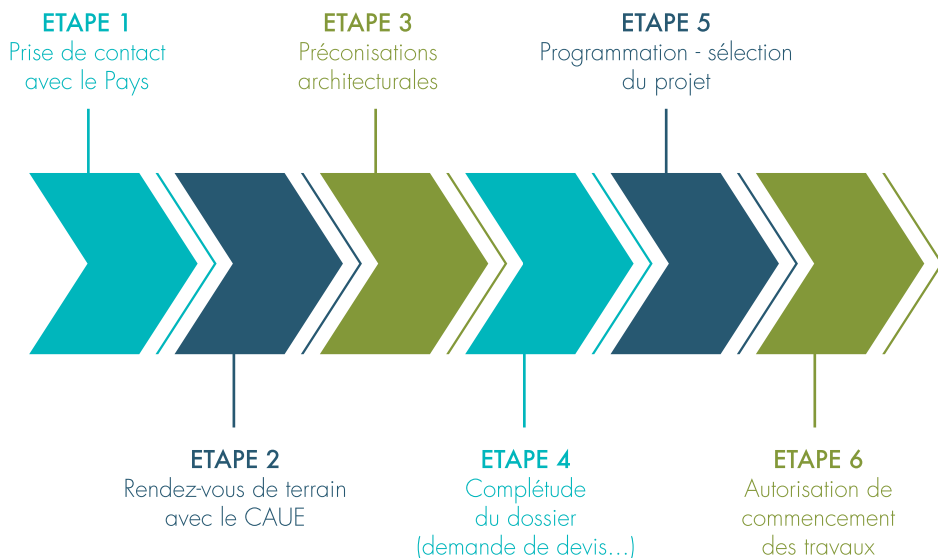
# POUR QUELS MONTANTS MAXIMUM D'AIDE LEADER ?



**JUSQU'À 2 500€\***  
pour les dépenses matérielles  
(rénovation de façades)

\* Selon le montant des  
dépenses  
+ 1000€ si vitrine  
commerciale

## QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES À SUIVRE ?



### PAYS DE L'ISLE EN PÉRIGORD

98 bis, avenue du Général de Gaulle

24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES

Téléphone : 05 53 35 13 53

Mail : [leader@pays-isle-perigord.com](mailto:leader@pays-isle-perigord.com)

[www.pays-isle-perigord.com](http://www.pays-isle-perigord.com)

